

AISEAU

DEPART

● *Maison Communale
d'Aiseau-Presles*

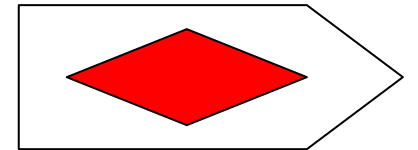
Chemin de la Mastroque

**BOIS DE
VANTELLE**

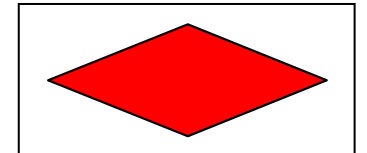
**BOIS DES
ZEULIES**

Longueur de la promenade : +/- 10 Km

BALISE



JALON



Le Chemin de la Mastoque.

*En sortant du site de l'Administration communale, empruntez le petit chemin qui se trouve à votre droite, juste en face de la rue de la Praile. A travers champs et prairies vous rejoignez la rue Ma Campagne. Tournez à droite et longer latéralement le cimetière d'Aiseau centre jusqu'au lieu-dit « **Le Calvaire** ». Traversez la rue et dirigez-vous vers Presles, par la rue de Presles.*

Le sentier.

Avant d'arriver à la première grille du Château du Comte d'Oultremont, prenez le petit sentier qui descend à travers champs vers la vallée (laissez une petite habitation sur le côté) pour rejoindre la rue des Hayettes.

La rue des Forges.

Passez à côté d'une ancienne propriété d'AquaSambre (société de distribution d'eau – zone de captage et de traitement de l'eau). Passez devant l'étang des Forges (étang artificiel pour la pêche avec cafétaria). Tournez à droite, longez cet étang, traversez le pont sur la Besme et continuez tout droit par le sentier qui vous mène à la rue du Faubourg.

La rue du Faubourg.

*A droite, en montant vers le bois, parcourez cette rue sur une petite distance jusqu'à ce que vous vous trouviez à hauteur (sur la gauche) du chemin forestier qui vous permettra d'entrer dans le bois d'Aiseau (anciennement le Bois de Einch puis le Bois d'Arlon avant d'être racheté à la ville d'Arlon, par notre commune). Dans la même rue, la **Ferme des Castors** offre la possibilité de se livrer aux joies de l'équitation.*

Le Bois d'Aiseau.

Traversez le Bois des Eulies et le Bois de Vantelle pour rejoindre la rue de Le Roux.

La rue de Le Roux.

Descendez vers la gauche la rue de Le Roux sur une petite distance et repérez sur la droite, à la fin du Bois de l'Estache, le sentier qui rejoint la rue de Falisolle (limite du Quartier de Sainte-Anne sur Falisolle). Contournez la cité Farciennoise et le petit bois pour atteindre la rue Isolée.

La rue Isolée.

Descendez la rue de la Respe vers la gauche. Passez devant l'Espace Saint-Henry. Traversez le carrefour de la rue Henri Rousselle et la rue A. Varet et empruntez le petit sentier que vous descendez (sur la gauche) vers la rue Binon.

La rue Binon.

Longez les terrains de l'ancienne Abbaye d'Oignies et rejoignez la rue d'Oignies.

La rue d'Oignies.

Quittez la rue d'Oignies pour traverser l'ancienne cour et rejoindre l'église d'Oignies. Remontez un peu, en face de l'Eglise et traversez la rue des Ecoles. Par la petite route, rejoignez les Etangs.

Les Etangs et la Biesme.

Longez le domaine des Etangs et traversez le pont sur la rivière. Par la rue des Etangs, traversez le carrefour des rues du centre, des Etangs et de Roselies. Laissez à votre droite l'ancienne maternité devenue maison de repos et la Chapelle Saint-Roch. Dirigez-vous vers la rue de l'Etoile que vous n'empruntez pas pour continuer tout droit vers la rue Ma Campagne. Tournez à droite et dirigez-vous vers la Maison Communale d'Aiseau-Presles